

## Le parlement est en passe de trouver une solution au financement de l'AI

INVALIDITE. Alors qu'on savait les partis divisés sur le sauvetage de l'assurance, ceux-ci seraient parvenus à rassembler une majorité en faveur d'une hausse d'impôts. Mais qui portera ce projet, déjà refusé en 2004, devant le peuple?

Stéphanie Germanier, Berne  
Vendredi 16 mars 2007

C'est à une belle majorité que le Conseil national devrait accepter de relever lundi le taux de la TVA pour financer les exercices annuels de l'AI.

Divisés sur le moyen de sauver l'assurance, les partis ont longtemps campé sur leurs positions, défendant soit l'augmentation de la TVA, soit la réduction des prestations, soit les cotisations salariales, soit encore un financement mixte TVA/retenues sur les salaires. Aujourd'hui une majorité semble s'être dessinée, et seule l'UDC devrait refuser de hausser la taxe sur la valeur ajoutée pour l'AI. Reste que si le oui de principe est acquis, tout le monde se demande qui portera la mauvaise nouvelle devant le peuple lorsque celui-ci devra se prononcer, l'an prochain.

### Discussion houleuse

Dans trois mois, les Suisses se rendront aux urnes pour dire s'ils acceptent de donner un tour de vis à l'assurance invalidité avec la Ve révision. But de l'exercice: réduire de 20% le nombre de nouvelles rentes chaque année et économiser près de 500 millions de francs par an. Mais cette réforme structurelle ne suffira pas à stopper la saignée de l'AI, qui perd chaque jour près de 5 millions et qui affichera à la fin de cette année une dette cumulée de 12 milliards de francs.

Les politiques se voient donc contraints de mettre sur pied un sauvetage financier que les partis ont toujours refusé de traiter en même temps que la révision matérielle. Ils se sont renvoyé la balle durant de nombreux mois, effleurant toutes les possibilités de financement, changeant d'avis et d'alliés au hasard du calendrier préélectoral.

Mais l'urgence de la situation a poussé les partis politiques à mettre de l'eau dans leur vin. Une majorité se dessine donc en prévision des débats de lundi.

Au terme d'une discussion houleuse, les radicaux ont décidé mardi dernier d'accepter la hausse de la TVA. Pareil pour le PDC, qui n'a jamais été séduit par d'autres techniques urgentistes. D'abord favorables à une augmentation des cotisations salariales, une solution qui avait soulevé l'intérêt de la commission préparatoire et de Pascal Couchepin, les socialistes ont décidé de suivre le camp bourgeois, formant ainsi une majorité face à l'UDC qui refuse toujours d'investir le moindre centime dans cette assurance.

Dans les couloirs du Palais fédéral, les mots «hausse de TVA» sont pourtant difficiles à articuler. Parce qu'ils constituent en fait la solution de dernier recours. Une solution à laquelle personne n'aurait aimé aboutir.

### Plus le choix

A quelques mois des élections fédérales, parler de hausse d'impôts en refroidit plus d'un, mais laisser une assurance moribonde sans assistance aurait encore davantage pénalisé les élus. C'est en tout cas la réflexion qui ressort au sein de

plusieurs partis. «On n'a plus le choix», ont-ils tous été contraints de se dire, l'UDC exceptée. Le PDC et les socialistes auraient par ailleurs aimé, comme le Conseil fédéral, coupler le relèvement de la TVA à celui des ponctions sur les salaires, pour non seulement essuyer la dette annuelle de l'assurance (environ 1,6 milliard) mais aussi sa dette cumulée (12 milliards à la fin 2007). En vain. Le projet semblait décidément trop ambitieux à l'heure où chaque parti doit miser sur son capital sympathie pour engranger des voix.

Si le PS, le PDC et le PRD se sont concertés pour dégager cette majorité salvatrice, il n'en reste pas moins que chacun scrute son voisin en chien de faïence. L'augmentation de la TVA nécessitant un changement constitutionnel, c'est le peuple qui aura le dernier mot. Vraisemblablement l'an prochain. «Nous comptons vraiment sur le PDC et le PRD pour mobiliser leur électorat sur ce sujet. Nous savons que notre base n'hésitera pas à voter cette hausse d'impôts en faveur d'une assurance sociale, mais la leur...», déclare Thomas Christen, le secrétaire général du PS, en guise d'appel du pied à ses voisins. Et la tâche s'annonce ardue. Le peuple a en effet déjà refusé une hausse de la TVA pour l'AI en 2004, dans le cadre de la XIe révision de l'AVS. Et la campagne en prévision de la votation du 17 juin sur la réforme structurelle est déjà en train de dévier sur le thème des «faux invalides» si décriés par l'UDC. Des soupçons qui pourraient faire hésiter les votants à mettre la main au porte-monnaie.

[top](#)

## Une augmentation proportionnée et limitée

Stéphanie Germanier

Le Conseil national devra statuer cet après-midi sur la proposition suivante:

Un taux proportionnel: La taxe sur la valeur ajoutée devrait augmenter de 0,7%, mais en proportion différente selon les produits. Elle passera ainsi de 7,6% à 8,3% pour les produits de consommation usuelle, de 2,4% à 2,6% pour les biens de première nécessité et de 3,6% à 3,9% pour le taux spécial appliqué à l'hôtellerie. Ces chiffres pourraient varier selon la révision de la TVA en cours, mais la majorité souhaite en tout cas garder une augmentation proportionnelle pour ne pas pénaliser la population et les familles sur les biens courants.

Une hausse limitée: L'augmentation de l'impôt sera limitée à 7 ans. Au terme de ce septennat, le parlement réévaluera la situation et prendra au besoin de nouvelles mesures.

Les effets: La hausse de la TVA ne devrait pas entrer en vigueur avant 2010, consultation du peuple et mise en œuvre obligent. Elle devrait rapporter entre 1,4 et 2,2 milliards par an. De quoi éponger la dette annuelle (1,6 milliard environ) et commencer à renflouer le trou global (12 milliards).

[top](#)

© Le Temps, 2007